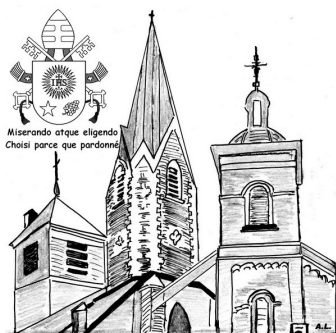




LA VOIX

Paroisses de :

SIBRET - MORHET

CHENOOGNE

24^e ANNEE

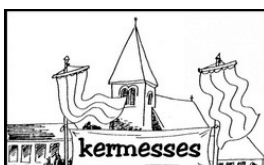


Unité pastorale de Vaux-sur-Sûre

Abbé Philippe MEYER
Place du Marché, 5 (V/S)
[0493/83.48.76]

Abbé Charlemagne TIEBREY
Remoiville, 8 (V/S)
[0466/17.58.37]

Numéro 295
Mai 2025



Année C
S. Luc



MESSES DOMINICALES POUR NOTRE U.P. DE VAUX-SUR-SÛRE

	LES SAMEDIS	LES DIMANCHES
Sem. 01	18H00 : Nives – 18H00 SIBRET	09H30 : Juseret – 11H00 : Rosières et Grandru
Sem. 02	18H00 : Nives – 18H00 : MORHET	09H30 : Hompré – 11H00 : Vaux-sur-Sûre et Assenois (10h30)
Sem. 03	18H00 : Nives – 18H30 : Remichampagne	09H30 : Lescheret – 11h00 : SIBRET et Bercheux
Sem. 04	18H00 : Nives – 18H00 : CHENOOGNE	09H30 : Remoiville – 10H30 : Rosières et Assenois (11h00)
Sem. 05	Les messes seront réparties en fonction de l'actualité du moment. (heures valables pour juin)	

Kermesses locales en mai et juin 2025

Messe des défunts avec recommandations et bénédiction des tombes

Lundi 12 mai 25	4 ^{ème} dim. de Pâques	Remichampagne
Lundi 02 juin 25	7 ^{ème} dim. de Pâques	Hompré et VILLEROUX
Lundi 09 juin 25	Pentecôte	Assenois
Lundi 16 juin 25	Sainte Trinité	MORHET/REMIENCE
Lundi 23 juin 25	Corps et Sang du Christ	SIBRET/JODENVILLE
Lundi 30 juin 25	Sts Pierre et Paul, apôtres	Nives/Cobreville/Sûre

EDITORIAL

Un sommet international au Vatican dédié à la longévité de la vie

Joie du retour du Pape François et salutations du Saint-Père pour ce Sommet

En préambule, il a été rappelé que le Pape François a déjà insisté à plusieurs reprises sur le fait que les personnes âgées sont la «*mémoire*» et la «*sagesse*» de la société, suggérant qu'il ne s'agit donc pas d'un déclin mais d'une «*grâce*». Prenant la parole, Mgr Vincezo PAGLIA a déploré le manque de communication entre les générations et a souligné que ce scénario dramatique devait être pris en compte. «*Les personnes âgées*», a rappelé le président de l'Académie pontificale, «*ne sont pas un fardeau pour la société, mais une ressource précieuse: leur expérience et leur sagesse représentent un patrimoine culturel et humain irremplaçable*». Il a rappelé que le Pape insiste souvent sur le fait qu'«*un peuple qui ne chérit pas les personnes âgées est un peuple sans avenir*», soulignant la nécessité de «*promouvoir une culture qui reconnaisse la valeur de la vieillesse et lutte contre la marginalisation des personnes âgées*».

Sources : Vatican news

Sam. 03 mai 25 (18h00)	SIBRET
3^{ème} dimanche de Pâques de l'année C	
<i>Lectorat : Myriam LAMOLINE</i>	

- **M.an.** pour Raymond VERLAINE ; pour Jean BOURGUIGNON, les défunts familles BOURGUIGNON- LEPINOIS et BOURGUIGNON-JACQUES ; pour Denise LAFARGUE
- **M.ch.** pour Paula GIOT et Raymond LEONARD ; pour André LESCHEUX, Léon PAQUAY et Maria MAYON, leurs enfants René, Janine, Marie-Thérèse, Josette, Denise, Louis et Nelly ; pour les défunts de la famille Robert GEORGES et Andrée REMIENNE, les défunts GEORGES-REMIENNE ; pour Emile PAQUAY et familles PAQUAY-REMIENNE et REMIENNE-NICOLAY ; pour Anne-Marie ADAM, Albin COP et défunts famille COP-ADAM, Simone LECOMTE, Hector HENIN, Gérard HENIN, les défunts famille HENIN-LECOMTE

Sam. 10 mai 25 (18h00)	MORHET (messe enregistrée)
4^{ème} dimanche de Pâques de l'année C	
<i>Lectorat : Fernande THIRY</i>	

- **M.an.** pour Achille SKA ; pour Jean-Claude COUPPEZ ; pour Emile CHENOT et Alice NOIROT ; pour Victor MARS ; pour Nelly BAYET et Fernand JACQUES
- **M.ch.** pour Marguerite MAQUET en l'honneur de Notre-Dame de Beauraing ; pour André PARACHE et Irène DASNOIS ; pour les défunts de la famille THIRY-GUILLAUME ; pour Sophie DEFOSSE ; pour Marie-Françoise SKA, Jean et Eloi SKA ; pour Benoît LHOAS, Mimie LHOAS et René CLOTUCHE ; pour Georges CREMER et Marie-Louise FLAMAND en l'honneur de Notre-Dame de Lourdes ; pour Aimé COP, Irène et Jeanine PIERRE

*N'oublions pas, en ce dimanche 11 mai,
la fête des mères*



Dim. 18 mai 25 (10h30)	← SIBRET
5^{ème} dimanche de Pâques de l'année C	
<i>Lectorat : organisation Profession de Foi et Confirmation</i>	

- **M.an.** pour Nathalie SCHROYENS et son papa Jean ; pour Stéphane LUTGEN, les familles LUTGEN-NIELEN et LUTGEN-STILMANT ; pour Louis DELAISSE et défunts DELAISSE-GERARD ; pour Marcel STOFFEL et Juliette RATHS
- **M.ch.** pour les défunts de la famille ANNET-ROSMAN et Guillaume ANNET ; pour Robertine SERVAES, Joseph et Jeanne BROLET, Joseph et Florian LOUIS ; pour les défunts de la famille GROGNA-WINKIN

Sam. 24 mai 25 (18h00)	CHENOGNE
6^{ème} dimanche de Pâques de l'année C	
<i>Lectorat : Jean-Louis PECHON</i>	

- **M.an.** pour Léa GOOSSE et défunts famille STORDEUR-HORMAN
- **M.ch.** pour les défunts famille COPINE-ANTOINE ; pour Maria LANNERS, Fernand COLLARD, Gabrielle THILL, Raymond et Henri DELPERDANGE ; pour Albert MAJERUS et Marie-Thérèse MATHIEU

Merc. 28 mai 25 (18h00)	MORHET
Ascension du Seigneur de l'année C	
<i>Lectorat : Anne THIRY ou Georges MARTIN</i>	



Le jour de l'Ascension, les Églises chrétiennes célèbrent la montée du Christ vers Dieu son Père. Mort et ressuscité, il quitta ses disciples tout en continuant d'être présent auprès d'eux, mais différemment. Il promet de leur envoyer une force, celle de l'Esprit Saint. Cette fête se fonde sur les textes de l'Évangile. Le livre des Actes des Apôtres rapporte que, 40 jours après Pâques, Jésus apparaît une dernière fois à ses disciples et leur dit : « Vous allez recevoir l'Esprit qui viendra sur vous. Alors vous serez mes témoins à Jérusalem, dans toute la Judée et la Samarie, et jusqu'aux extrémités de la terre. » (Acte 1 verset 8)

Sam. 31 mai 25 (18h00)	SIBRET
7^{ème} dimanche de Pâques de l'année C	
<i>Lectorat : Myriam LAMOLINE</i>	

- **M.an.** pour René HINCK et Chlotilde PIRONT
- **M.ch.** pour Albert WILLOT, Marguerite ZABUS, Jean-Louis WILLOT, Eléodore TABART et Julienne PIROTTE ; messe en l'honneur de la Vierge Marie ; pour Jean-Emile MARTIN et Gabrielle BECHET ; pour les défunts famille PIERRE-WEYRICH ; les défunts familles PIERLOT-JACQMIN et GOURDANGE-RASKIN

Lundi 02 juin 2025 : 10H30 : messe des défunts à Villeroux

Lectorat : Monique **FILBICHE** ou une personne volontaire

Messe pour TOUS les défunts de VILLEROUX recommandés à l'occasion de la Kermesse

Quelques annonces et informations générales

- 1. Préparation au baptême : le mer. 07 mai 2025 s'inscrire au 0493.83.48.76**
- 2. Nos joies : un baptême sur notre secteur spécifique**
- Dimanche 18 mai 25 : (12H15) CHENOGNE : Achille **HOGGE**, enfant de Louis et de Mélanie DENEUFBOURG
- 3. En général**
 - Samedi 03 mai 2025 à 18H00 – NIVES – messe avec **Sacrement des malades** pour TOUTES les paroisses de la Commune.
 - Professions de **Foi et Confirmations** → le dimanche 18 mai à SIBRET et le dimanche 25 mai à Nives (10H30)
 - Jeudi 22 mai 2025 – Bercheux → messe et **procession des Rogations (19H00)**
 - Jeudi 29 mai 2025 – Messe de l'**Ascension** à BERCHEUX (10H30)

4. Chapelet en mai (chapelet à 18H00 suivi de la messe à 18H30)

Église de Juseret : chapelet TOUS les lundis à 17 heures

Grotte de Vaux/Sûre : chapelet TOUS les mercredis à 17 heures

- ❖ Mardi 06 mai : Remience (chapelle)
- ❖ Mardi 13 mai : Sibret (chapelet du groupe Padre Pio à 17H45)
- ❖ Mardi 20 mai : Villeroux (chapelle)
- ❖ Mardi 27 mai : Mande Ste Marie (oratoire sauf météo → église)

5. Une belle réflexion d'actualité du Pape François

L'Eglise est comme un grand orchestre dans lequel il y a de la variété. Nous ne sommes pas tous (toutes) pareils(-elles) et nous ne devons pas chercher à être les mêmes. Chacun (chacune) apporte ce qu'il (elle) a reçu pour enrichir les autres.

6. Calendrier des collectes pour le Diocèse de Namur (mai – juin – juillet – août)

Sa 10 et Di 11 mai 2025	Pastorale diocésaine des Vocations
Sa 31 mai et Di 01 juin 2025	Dimanche des Médias
Sa 05 et Di 06 juillet 2025	Pastorales diocésaines de la Santé et de la Solidarité
Sa 26 et Di 27 juillet 2025	Centre des immigrés Namur-Luxembourg
Je 14 et Ve 15 août 2025	Sanctuaire marial de Beauraing
Sa 23 et Di 24 août 2025	Fonds scolaire diocésain

7. Le saviez-vous par soucis de transparence !

Le clergé est déterminé par un Décret impérial sous Napoléon Bonaparte

Sources : divers journaux traitant de ce sujet – Moniteur belge

Loi du 30 décembre 1809

Sites web : Cathobel et Diocèse de Namur et autres de la Région wallonne

Oblation des fidèles

- a) Les oblations ou offrandes faites par les fidèles à l'occasion de la célébration d'offices religieux constituent, pour les prêtres, une source complémentaire de revenus. Le terme « oblations » vient de la terminologie canonique.
- b) Il convient de distinguer les catégories suivantes pour les oblations (étant entendu que les prêtres n'en perçoivent eux-mêmes qu'une partie) :
 - **Le casuel** proprement dit, c'est-à-dire les sommes données par les fidèles à l'occasion de célébrations et services particuliers, à savoir principalement les funérailles et les mariages. Le casuel est réparti entre les différentes personnes qui célèbrent et animent les offices.
 - **Le manuel**, c'est-à-dire les sommes données manuellement pour demander la célébration d'une messe à une intention particulière (« intention de messe »). Le montant de l'oblation pour une intention de messe s'élève actuellement à **7 euros**.
 - Si le prêtre célèbre, ou concélébre, plusieurs messes par jour, il ne peut garder que sa part d'une seule intention de messe (CIC 951) et est tenu de reverser le surplus à l'évêché (qui sert d'intermédiaire et redistribue à d'autres prêtres ayant le temps de célébrer les messes demandées.)
 - Les sommes versées par la Fabrique d'église pour la célébration des **messes fondées** suivent les règles ordinaires selon l'article D43 des dépenses ordinaires de la comptabilité des fabriques d'église. (*Voir bulletin de juin*)

➡ **Prochain bulletin de juin**

Montant des messes fondées et autres contributions liturgiques

Consultez souvent notre site pour des infos mises à jour en temps réel. Il peut toujours y avoir des changements non communiqués ou de dernière minute après impression et/ou distribution du bulletin.